



Commune de Rochefort

Rapport annuel 2019 - 2020 de la Commission de police du feu et de salubrité publique

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers généraux,

Selon l'usage qui prévaut, nous vous présentons ci-après le rapport annuel de la Commission de police du feu et de salubrité publique. Contexte sanitaire et fin de législature différée obligent, celui-ci porte sur les années 2019 et 2020.

A l'avenir, ledit rapport sera soumis à votre Autorité à l'occasion de la séance du législatif dédiée à l'examen des comptes annuels.

Dans le cadre de ses attributions, la Commission de police du feu et de salubrité publique a effectué des visites de bâtiments durant les années 2019 et 2020, comme suit :

Nombre de bâtiments visités :	70 (48 en 2019, 22 en 2020)
Etablissement(s) public(s) visité(s) :	1
Décision(s) rendue(s) / Police du feu :	10 (5 en 2019, 5 en 2020)
Préconisation(s) rendue(s) / Salubrité publique :	0

A noter que les activités de la commission ont été passablement perturbées en 2020 du fait de la crise sanitaire que nous traversons.

Naturellement, nous demeurons à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions de croire, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers généraux, à l'assurance de notre parfaite considération.

Rochefort, le 7 décembre 2020

**Au nom de la Commission de police
du feu et de salubrité publique**

Le secrétaire,

Le président,

P.-Y. Kälin

F. Beutler